

environnement

Une étude sur 2.200 plans d'eau en Gâtine

Comment retrouver un bon état écologique des rivières ? Le syndicat mixte du bassin-versant de la Sèvre niortaise lance une étude sur 2.200 plans d'eau en Gâtine.

Le bon état écologique des rivières, c'est la raison d'être du syndicat mixte du bassin-versant de la Sèvre niortaise (SMBVSN). Pas simple quand on sait que ce jeune syndicat créé en 2020 rayonne sur 800 km de rivières plus le Marais poitevin, réunissant 105 communes, huit communes de communes et agglomérations de communes et agglomérations dont trois en Charente-Maritime...

Le syndicat porte la compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Concrètement, il œuvre au « rétablissement de la continuité écologique et à l'aménagement des cours d'eau », expliquent le président, Pascal Olivier, et le directeur, Fabrice Laumond.

Les aménagements de cours d'eau ont généré une soixantaine de chantiers en 2023. Par exemple, « on protège la rivièrre du piétinement des animaux car cela peut détruire la berge, augmenter les sédiments » dans l'eau et créer de l'envasement. « Nous travaillons en accord avec les agriculteurs : pose de clôtures, création de passages à gués, installations d'abreuvoirs... »

« Reconstituer le lit naturel de la rivière »

Le syndicat intervient aussi pour la restauration morphologique des cours d'eau. « On essaie de reconstituer le lit naturel de la rivière, en mettant des cailloux par exemple pour la diminuer en largeur en pro-



Le président, du syndicat mixte du bassin-versant de la Sèvre niortaise (SMBVSN) Pascal Olivier (à gauche) à côté du directeur, Fabrice Laumond. (Photo NR)

fondeur... » L'écoulement lent de l'eau est recherché, là où, par le passé, « souvent les rivières ont été creusées, approfondies, élargies pour évacuer l'eau le plus vite possible ».

Plus vite on pouvait se débarrasser de cette eau vécue comme gênante, mieux c'était, on lui ouvrant des boulevards où elle filait. Du stop and go toujours été ponctués d'arrêts obligatoires : des plans d'eau aménagés en travers de son chemin. Le syndicat s'intéresse également de près à ces plans d'eau car dans ces passages obligés, l'eau s'arrête et se dégrade. Stagnante, « elle se réchauffe et elle s'évapore ». Néfastes pour la vie à l'intérieur. Au-

tant d'obstacles pour les poissons migrateurs, voire un piège mortel en cas de fortes chaleurs. Au-dessus de 23 degrés, la truite trépassse. Les sédiments, eux, sentassent. Sans parler du développement d'indésirables comme les cyanobactéries.

Des plans d'eau « irréguliers »

En 2023, le syndicat a déjà mené un premier chantier au Busseau où le choix a été fait de supprimer le plan d'eau. Le lieu réaménagé laisse désormais couir la Fougère, la rivière qui l'alimentait. Après les plantations, le nouvel espace sera inauguré ce 2 avril 2024. Il a aussi mené une autre

action sur un plan d'eau, privé, celui-là, à Champdeniers. Le point commun entre les deux : « Ce sont des plans d'eau irréguliers installés en travers de la rivière. » Bon à savoir : « Nous ne travaillons qu'avec l'accord des propriétaires ! »

Combien y a-t-il de tels plans d'eau « qui ne sont pas légaux » ? Quels impacts ont-ils sur les cours d'eau ? Avant de poursuivre ses grands travaux, le syndicat a souhaité disposer d'un état des lieux précis sur un premier secteur ciblé : la Gâtine, plus exactement le bassin de l'Autize et de la Sèvre amont.

Hélène Echasseriau

... Gâtine : « Une fiche par plan d'eau »

Les plans d'eau très nombreux dans la Gâtine ont un impact négatif avéré sur la qualité des milieux aquatiques naturels. On estime qu'il y en a plus de 2.200, privés et publics. Pour en avoir le cœur net et les connaître, le syndicat a lancé un appel d'offres qui est en cours.

À l'issue de cette étude externalisée, « nous aurons une fiche par plan d'eau avec sa profondeur, sa surface, son utilisation... Des données les plus fiables pour mesurer l'impact de chaque ». Une liste de sites prioritaires sera dégagée pour

s'intéresser en premier « aux plus prégnants, les plus accessibles pour y travailler ». La liste terminée, « nous irons voir les propriétaires pour leur proposer des actions ». En sachant que l'étude porte uniquement sur les plans d'eau « supérieurs à 500 m² ».

« Trois solutions »

Plusieurs types d'action car « il y a trois solutions » possibles : « Soit on les efface, ils sont supprimés, ce que nous avons fait au Busseau et à Champdeniers » où la rivière retrouve son lit et son écoulement.

« Soit on fait une déconnexion. » Dans ce cas-là, le plan d'eau reste mais il est déconnecté de la rivière qui suit son cours normal à côté « avec une vanne qui donne la possibilité de le remplir si besoin ».

Dernière solution enfin, « souvent en milieu urbain » : des travaux pour permettre « une continuité piscicole » à l'image des passes à poissons qui existent par exemple à Niort au pied du parking du Moulin du milieu. Le syndicat travaille avec des associations naturalistes telles Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) et

le Gods (Groupe ornithologique des Deux-Sèvres) comme avec la fédération des pêcheurs. Mais il le sait : « Quand on touche à un plan d'eau, on modifie un paysage. Il peut y avoir un frein au changement. » D'autant que le « milieu » rivière n'est pas toujours très bien connu. C'est dire l'importance de la tâche qui attend la chargée de communication et médiation pour que la notation de « continuité écologique » coule un peu plus de source.

H. E.